



GRUPE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

# Atténuation des changements climatiques dans les pays membres: Le rôle du Groupe de la BID

Novembre 2016

## TABLE DES MATIÈRES

1.	<b>Contexte</b> .....	1
2.	<b>Aperçu des projets d'atténuation des changements climatiques financé par la BID</b> .....	2
3.	<b>Cas de réussite</b> .....	3
	a. Mini centrales hydroélectriques (MHPP) au Tadjikistan .....	3
	b. Un avenir propre et sécurisé: Restructuration du secteur de l'énergie en Turquie .....	4
	c. Projet Hydroélectrique de Manantali (OMVS) .....	5
	d. Mini Système solaire domestique au Bangladesh .....	6
4.	<b>Conclusion</b> .....	7



# Atténuation des changements climatiques dans les pays membres: Le rôle du Groupe de la BID

## 1. Contexte

Créé en 1988 par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), définit l'atténuation comme «un changement technologique et une substitution qui réduisent les apports de ressources et les émissions par unité de production en ce qui concerne les changements climatiques, l'atténuation signifie la mise en œuvre des politiques visant à réduire les émissions de GES et à renforcer l'absorption par les puits».

Les mesures peuvent inclure la réduction de la demande de biens et services à forte intensité d'émission, la stimulation des gains d'efficacité, et l'accroissement de l'utilisation des technologies à faible émission de carbone. Une autre façon d'atténuer les effets des changements climatiques est de renforcer les réservoirs qui absorbent le CO<sub>2</sub>, comme les forêts. L'atténuation des changements climatiques consiste à réduire les rejets d'émissions de gaz à effet de serre qui emprisonnent la chaleur dans l'atmosphère, provoquant ainsi le réchauffement de la planète.

Pour lutter contre le réchauffement climatique, la plupart des pays du monde ont signé, en Juin 1992, un traité international - la CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques). En 2015, la CCNUCC comptait 197 parties, y compris tous les États membres des Nations Unies (dont tous les pays membres de la BID). Le principal objectif de la CCNUCC est de considérer ce qui peut être fait pour réduire le réchauffement climatique, et faire face aux hausses de température, quelles qu'elles soient, et qui sont inévitables.

La 22<sup>ème</sup> Session de la Conférence des Parties (COP 22) à la CCNUCC est prévue pour du 7 au 18 novembre 2016, à Marrakech, au Maroc. Au cours de la COP22, les parties commenceront, entre autres, les préparatifs pour l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris adopté lors de la Conférence de Paris sur le Climat (COP21) en Décembre 2015, au cours de laquelle 195 pays ont adopté le premier accord mondial, juridiquement contraignant sur le climat. L'accord, devant entrer en vigueur en 2020, établit un plan d'action global pour mettre le monde sur la bonne voie afin d'éviter un changement climatique dangereux en limitant le réchauffement global bien en deçà de 2°C.

Les pays, y compris les pays membres de la BID, ont énoncé publiquement les actions climatiques post-2020 qu'ils ont l'intention d'entreprendre dans le cadre du nouvel accord international, connu sous le nom Contributions prévues déterminées au niveau national (INDC). Les actions climatiques communiquées dans ces INDC déterminent en grande partie si le monde atteint les objectifs à long terme de l'Accord de Paris : maintenir la hausse de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C, poursuivre les efforts visant à limiter la hausse de 1,5°C, et réaliser l'objectif zéro émission nette au cours de la seconde moitié de ce siècle.

Pour concevoir une stratégie d'atténuation efficace, il est essentiel de déterminer le mode d'émissions de GES, les options d'atténuation disponibles, le rôle de la technologie et les mécanismes basés sur le marché. Nous devons également concevoir la stratégie d'atténuation de manière à ce qu'il contribue à assurer le développement durable.

Les nombreuses stratégies d'atténuation comprennent la rénovation des bâtiments pour les rendre plus économes en énergie; l'adoption de sources d'énergie renouvelables comme l'énergie solaire, les centrales éoliennes et hydroélectriques; l'assistance des villes à développer un système de transport plus durable tel que les autobus rapides, les véhicules électriques et les biocarburants; et la promotion de l'utilisation plus durable de la terre et des forêts.

## **2. Aperçu des projets d'atténuation des changements climatiques financé par la BID**

Depuis sa création, la BID a contribué au développement de projets d'énergie renouvelable dans ses Pays membres (PM) en fournissant un financement total de 2,75 milliards USD environ. La Banque a également pris les mesures suivantes pour soutenir la protection de l'environnement et atténuer les changements climatiques dans ses groupes : (i) l'élaboration de dispositions sur la protection de l'environnement dans tous ses documents de projet ; (ii) la rédaction de déclarations sur la protection de l'environnement et des engagements. (iii) l'obtention du statut d'observateur auprès de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC); (iv) le lancement, en 2014, du Programme Energies renouvelables pour la réduction de la pauvreté (REPoR), en vue de relever les défis énergétiques dans les PM grâce à l'application des ressources en énergies renouvelables; et (v) l'adoption de la Politique énergétique appelant à plus de financement des énergies renouvelables.

Le programme REPoR sera mis en œuvre à travers des projets d'électrification décentralisés en énergie renouvelable, avec un accent particulier sur les solutions d'énergie solaire hors réseau en Afrique sub-saharienne, sur une période de trois ans, à compter de 1435H (2014).

L'enveloppe globale du programme indicatif est de 180 millions USD. Jusqu'en 2015, la Banque a déjà approuvé des projets pour un montant de 40,3 millions USD pour le Burkina Faso et le Sénégal. (Burkina Faso: 13,4 millions USD, Sénégal: 27 millions USD). Pour l'année (1437H, 2016) la Banque se prépare à financer des projets pour 36 millions USD environ. (Tchad : 20 millions USD et Afghanistan: 16 millions USD).

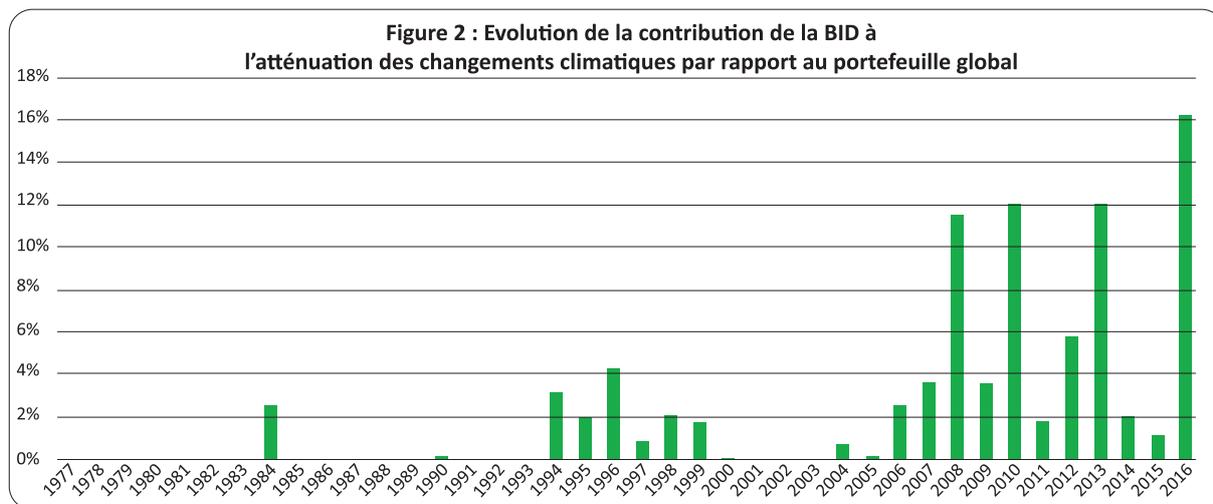
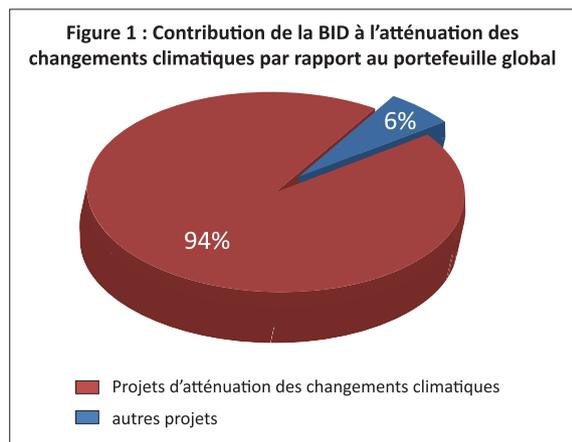
Depuis sa création en 1976, environ 6% des opérations de la BID ont été affectées à des projets d'atténuation des changements climatiques. Le financement de la BID pour des projets liés aux changements climatiques a commencé à avoir une certaine importance à partir de 1994, avec un ratio de 3% environ du portefeuille d'exploitation, des progrès constants ont été réalisés depuis ce temps, et nous avons enregistré un ratio de 4% environ, en 1996 et en 1997. L'accroissement significatif de la participation de la BID à des projets relatifs aux changements climatiques a commencé à partir de 2008, avec un ratio supérieur à 10%.

La part de la BID aux projets d'atténuation des changements climatiques dans le portefeuille d'opérations fluctue à la hausse et à la baisse, d'une année à l'autre ; toutefois, compte tenu des deux dernières décennies, à savoir 1996-2005 et 2006-2015, la moyenne pour chacune de ces deux décennies est de 1,2% et 6%, respectivement. Cela montre les progrès réalisés en moyenne concernant le financement des changements climatiques par la BID au cours des 20 dernières années.

Il convient de souligner que tous ces projets étaient liés à des projets d'énergie renouvelable, notamment l'énergie hydraulique, solaire et éolienne, vu que le concept de financement d'autres types de projets liés aux changements climatiques, tels que les projets d'urbanisme et de transport, n'étaient pas arrivés à maturité dans les pays membres dont la plupart axent leurs efforts sur la hausse des tarifs

d'électrification et le développement d'infrastructures de base.

En 2016, le portefeuille d'opérations de financement de projets relatifs au changement climatique a enregistré le ratio le plus élevé avec plus que 16%. Cela est dû à la prise en compte des projets de transport relatifs à l'atténuation des changements climatiques.



Nous nous attendons à ce que cette tendance se poursuive, en raison de :

- La tendance dans le monde à développer des centrales solaires à grande échelle (viabiles et bien développées au plan industriel et œcuménique)
- L'adoption de la politique de protection de la BID et de son système de communication d'informations sur des projets liés aux changements climatiques
- Les pays membres de la BID sont de plus

impliqués dans le changement climatique en établissant leur Contributions prévues déterminées au niveau national (INDC)

La sélection des projets était basée sur les critères adoptés par les MDB pour la classification des projets d'atténuation des changements climatiques.

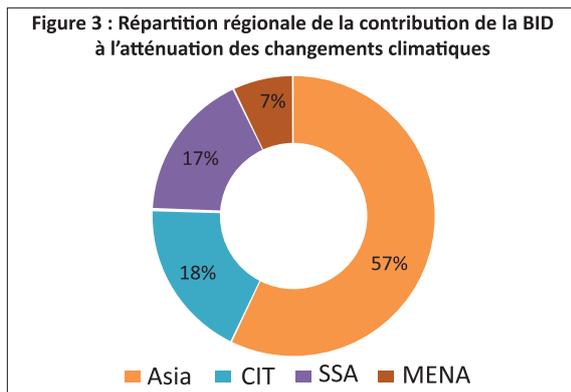
Les projets de la BID relatifs à l'atténuation des changements climatiques sont répartis dans quatre régions : L'Afrique subsaharienne (ASS), l'Asie, les pays en transition (PT) et le Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Environ 57% de ces projets sont situés en Asie en raison de la nature de cette région, avec son développement avancé et la disponibilité des ressources hydroélectriques. Cependant, la tendance montre que la région ASS enregistrera des progrès considérables dans un proche avenir, car d'énormes ressources en énergie hydraulique et solaire sont disponibles

et les infrastructures des réseaux sont actuellement étendues de sorte à pouvoir intégrer des centrales électriques de grande capacité basées sur les ressources renouvelables, essentiellement solaire et éolienne.

### 3. Cas de réussite

#### a. Mini centrales hydroélectriques (MHPP) au Tadjikistan

L'objectif visé par ces centrales est de fournir un approvisionnement fiable en électricité



dans les zones rurales où, auparavant, l'offre était limitée, en particulier pendant la période hivernale.

La phase initiale du projet, qui a été approuvée et a démarré en 2004, comprenait la construction de huit MHPP (dont cinq ont été financées par la BID) dans diverses zones rurales éloignées du pays. Le financement de la BID s'élevait à 11,15 millions USD sur un budget global du projet de 14,6 millions USD. En Mars 2013, les huit MHPP avaient été construits avec succès et lancés dans les districts de Aini (Marzich MHPP), Tadjikabad (Fathobod MHPP), Nurabad (Shashboloi MHPP), Jirgatal (Pitavkul MHPP), Rasht (Sangikar MHPP), Tursunzade (Shirkent MHPP), Shahrinav (Toj MHPP) et Baldjuvan (Horma MHPP). Les huit centrales produisent au total 7,75 MW d'électricité.

**Figure 4: Mini centrale hydroélectrique au Tadjikistan**



**b. Un avenir propre et sécurisé:  
Restructuration du secteur de  
l'énergie en Turquie**

Au cours des dernières années, la Turquie a considérablement intensifié ses efforts

visant à développer ses ressources en énergie renouvelable grâce à des investissements privés. Entre 2012 et 2015, la BID a fourni un financement pour le secteur de l'énergie, appuyant quatre projets de développement de l'énergie renouvelable et six projets d'efficacité énergétique. Ceux-ci sont en train de faire des contributions significatives à la combinaison énergétique de la Turquie, tout en offrant également de nombreux avantages supplémentaires.

Pour contribuer à ces objectifs nationaux, la BID a développé un mécanisme de financement qui a permis de mettre en place quatre projets d'énergie renouvelable – deux barrages hydroélectriques, une centrale solaire et une centrale éolienne – et six projets d'efficacité énergétique à réaliser. Ces projets ont été répartis à travers la Turquie (voir Figure 5).

Dans le cadre de cette approche du Mécanisme de financement, la BID a travaillé à travers un partenaire d'exécution. La Türkiye Sınai Kalkınma Bankası (TSKB), connu en anglais comme la Banque de développement industriel de la Turquie, est l'une des principales banques de développement et d'investissement de la Turquie et a été la première banque à financer des projets d'énergie renouvelable dans le pays. Son expertise et son expérience dans ce secteur se sont avérées extrêmement précieuses, avec presque tous les projets en cours d'achèvement intégrés dans le budget et le calendrier.

Le coût combiné des 10 projets a été de 641,2 millions USD. La BID a fourni 100 millions USD, en utilisant un mode de financement Moudaraba restreint pour la première fois. Les co-financeurs internationaux étaient la Banque mondiale, la Société financière internationale, la Banque européenne d'investissement et la KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau). Les prêteurs turcs ont inclus Türkiye Garanti Bankası, Türkiye İş Bankası and Yapı ve Kredi Bankası.

L'impact combiné de ces projets a largement dépassé les objectifs initiaux. Les centrales d'énergie renouvelable ont la capacité de fournir 370 mégawatts (MW) contre une cible de 150 MW, et leur offre combinée au Réseau national dépasse déjà 500 gigawatt heure (GWh) par an, réduisant 430 000 tonnes d'émissions annuelles de CO2. Entre temps, les projets d'efficacité énergétique ont déjà permis d'économiser 1 006 000 tonnes de gaz à effet de serre (la cible étant 300 000 tonnes).

### Une nouvelle approche du financement islamique

Ce fut la première fois que la BID a utilisé le financement Moudaraba restreint. Sous un mode de financement Moudaraba, un Rab al-maal (dans ce cas, la BID) fournit des capitaux à un Moudarib (dans ce cas, TSKB) pour investir dans des entreprises, selon des critères convenus. Cette approche élimine la nécessité pour la BID de conclure des accords de financement individuels pour chaque sous-projet financé. Cela a également donné beaucoup de liberté à TSKB en tant d'agence d'exécution locale (Moudarib), par exemple pour utiliser ses propres procédures d'évaluation, d'évaluation de la qualité et d'évaluation des risques, ainsi que l'acquisition des biens et services.

Le Financement Moudaraba restreint est conforme aux principes de la charia et est compatible au plan opérationnel et compétitif au plan administratif, avec les facilités de financement proposées par d'autres partenaires au développement. Il est également très efficace et dispose de mécanismes d'exécution conviviaux. Ces attributs faciliteront les futures opérations de BID dans les pays membres, leur permettant de développer leurs propres projets du secteur énergétique. En particulier, il va renforcer les activités de sensibilisation de la BID dans les communautés rurales par le biais d'intermédiaires financiers locaux.

Dans ce Mécanisme, TSKB a utilisé sa connaissance approfondie du secteur de l'énergie de la Turquie pour identifier un ensemble de projets appropriés et de qualité. Le mécanisme de financement Moudaraba restreint a permis à la banque d'avoir la souplesse nécessaire pour filtrer et sélectionner les projets en fonction de critères rigoureux et d'assurer un suivi constant lors de leur mise en œuvre, tout en décaissant rapidement les fonds.

**Figure 5 : Les projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique de la BID en Turquie**



**Figure 6 : Les projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique de la BID en Turquie – Centrale solaire**



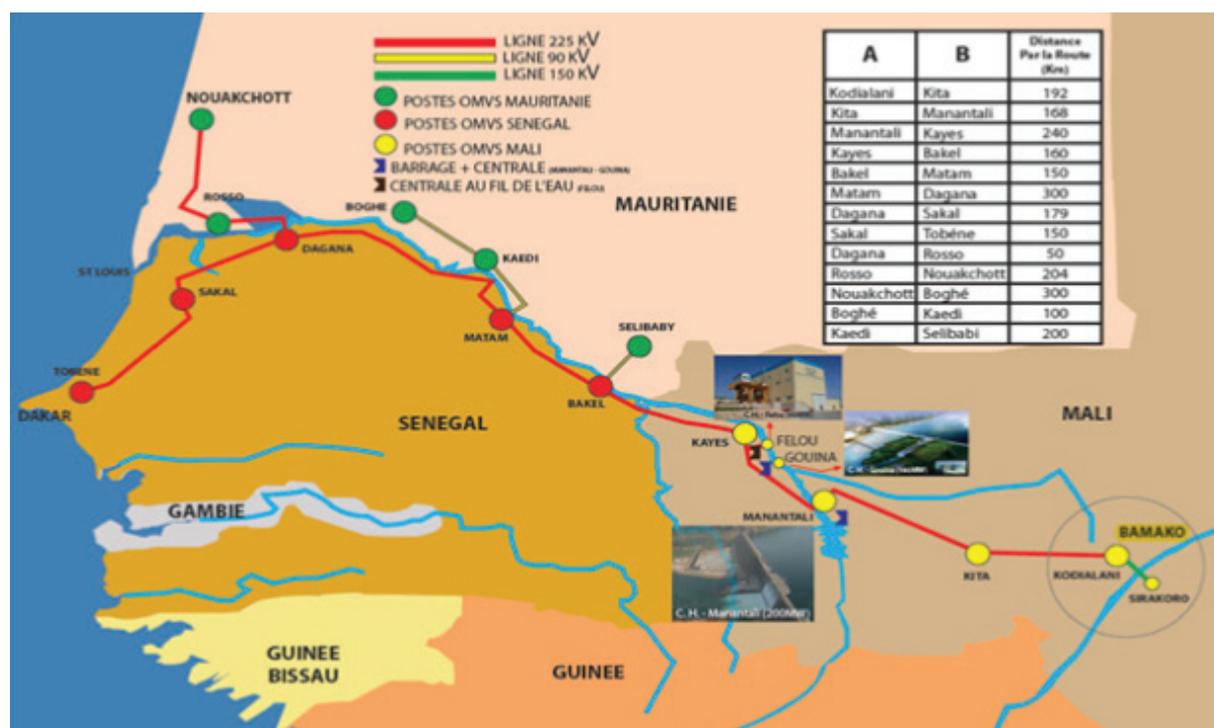
### c. Projet Hydroélectrique de Manantali (OMVS)

Le projet hydroélectrique de Manantali implique une coopération transfrontalière entre le Sénégal, le Mali et la Mauritanie sous l'égide de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (Autorité de développement du Bassin du Fleuve Sénégal ou OMVS), une organisation régionale du bassin fluvial. Il a mis en place un système

d'électrification sous-régional unique comprenant une centrale hydroélectrique de 200 MW au pied du barrage de Manantali avec une capacité de production annuelle de 800 GWh environ par an, ce qui se traduira par une réduction de 478 000 tonnes de CO2. Et un système de lignes de transmission de 225 kV, de 1000 kilomètres de long et des sous-stations qui distribuent l'électricité produite aux principaux centres de charge au Mali, en Mauritanie et au Sénégal, tous exploités en temps réel par un système central de répartition de charge situé à Manantali.

Cette coopération régionale a contribué efficacement à réduire le déficit énergétique par pays et a montré que la coopération régionale dans le secteur de l'énergie peut se développer. La BID a été l'un des principaux financiers de ce projet en approuvant, en 1997, le financement du système d'évacuation électrique (ligne de transmission de 220 kV) dans les trois pays (Sénégal, Mali et Mauritanie), avec une enveloppe globale de 21 millions USD environ, pour un coût total du projet de 400 millions USD environ.

Figure 7 : Projet de Manantali (OMVS)



#### d. Mini Système solaire domestique au Bangladesh

Lorsque la Banque mondiale et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ont financé le programme solaire en 2003, ils comptaient sur 50 000 systèmes qui allaient être installés d'ici 2008. En fait, la demande était si importante que cet objectif a été atteint en 2005. La demande ne montre aucun signe de retard – 50 000 systèmes sont maintenant installés chaque mois ! La Banque mondiale a revu à maintes reprises le programme, et a continué à le financer. Le Gouvernement du Bangladesh a fixé un objectif d'installer 2,5 millions de systèmes solaires domestiques (SHS) d'ici 2014, avec 1 million de SHS à installer en 2012.

Depuis le début du programme, d'autres partenaires au développement l'ont rejoint. Les institutions financières, y compris la BID qui a rejoint le programme en 2009, fournissent des fonds pour des prêts, tandis que d'autres partenaires soutiennent le programme en subventionnant le coût du SHS.

En 2009, le FSID, le bras de réduction de la pauvreté du Groupe de la BID, a contribué à hauteur de 18 millions USD au mécanisme

de refinancement, rejoignant l'Association internationale de développement (AID) de la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et la Banque de développement appartenant au gouvernement allemand, Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW).

Les subventions pour fournir les fonds utilisées dans le programme proviennent initialement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et plus récemment du Département pour le Développement international (DFID) du Royaume Uni et l'Agence suédoise de coopération au développement international (ASDI), par l'intermédiaire du Partenariat mondial pour l'aide basée sur les résultats (GPOBA). Outre le financement provenant du gouvernement du Bangladesh, des subventions ont également été reçues de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et de l'Organisation néerlandaise de développement (SNV).

**Figure 8 : Mini Système solaire domestique au Bangladesh**



#### 4. Conclusion

Il est prévu que les projets d'atténuation des changements climatiques augmentent avec l'énergie renouvelable qui devient une option viable dans des économies avec des combustibles fossiles rares, mais riches en ressources. L'accroissement récent de l'investissement dans l'Énergie renouvelable, qui a vu le niveau de financement record de 329 milliards USD en 2015 est en train d'ouvrir des perspectives prometteuses pour les tendances futures. En outre, les pays membres ont présenté leurs INDC qui nécessitent des actions fondées sur des projets dans divers secteurs de leurs économies. La BID soutiendra ses PM pour atteindre les cibles d'INDC dans des secteurs choisis en apportant le financement islamique.

La région de l'Afrique subsaharienne, avec un potentiel prometteur en énergie solaire, devrait connaître, dans un proche avenir, un développement important de projets sur l'atténuation des changements climatiques, grâce l'installation de systèmes solaires à grande échelle.

## PROFIL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

### CRÉATION

La Banque islamique de développement (BID) est une institution financière internationale créée conformément à ses Statuts adoptés le 21 Rajab 1394H (12 août 1974) à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. La réunion inaugurale du Conseil des Gouverneurs s'est tenue au mois de Rajab 1395H (juillet 1975) et la BID a officiellement démarré ses opérations le 15 Chawwal 1395H (20 octobre 1975).

### VISION

A l'horizon 1440H, la Banque islamique de développement sera devenue une banque de développement de classe mondiale, s'inspirant des principes islamiques, et qui aura profondément transformé le paysage du développement humain dans le monde musulman et contribué à restaurer sa dignité.

### MISSION

Promouvoir le développement humain véritable, en concentrant ses efforts sur les volets prioritaires que représentent la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé, la promotion de l'éducation, l'amélioration de la gouvernance et la réalisation de l'objectif de prospérité des populations.

### MEMBRES

La BID compte 57 pays membres couvrant de nombreuses régions du monde. Tout pays aspirant à devenir membre, doit appartenir à l'Organisation de coopération islamique (OCI), verser la première tranche de sa participation au capital de la BID et accepter les termes et conditions fixés par le Conseil des Gouverneurs.

### CAPITAL

Lors de sa 38ème Réunion annuelle, le Conseil des Gouverneurs a autorisé la 5ème augmentation générale du capital, ce qui a porté à 100 milliards DI le montant du capital autorisé et à 50 milliards DI celui du capital à souscrire. Aux termes de la même Résolution, le Conseil des Gouverneurs a autorisé l'appel de la portion exigible dans le cadre de la 4ème augmentation générale. Le montant du capital souscrit de la BID, à la clôture de l'exercice 1435H, était de 49,86 milliards DI.

### GRUPE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le Groupe de la BID se compose de cinq entités : la Banque islamique de développement (BID), l'Institut islamique pour la recherche et la formation (IRTI), la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE), et la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC).

### SIÈGE SOCIAL ET BUREAUX RÉGIONAUX

La BID a son siège à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, et dispose de quatre bureaux régionaux à Rabat, au Maroc, Kuala Lumpur, en Malaisie, Almaty, au Kazakhstan et Dakar, au Sénégal, ainsi que des bureaux portails en Turquie (Ankara et Istanbul), en Indonésie et au Nigéria.

### EXERCICE FINANCIER

L'exercice financier de la BID correspondait auparavant à l'année lunaire hégirienne (H), mais à partir du 1er janvier 2016 il correspondra à l'année solaire de l'hégire commençant le 11 Capricorne (1er janvier) et se terminant le 10 Capricorne (31 décembre de chaque année).

### UNITÉ DE COMPTE

L'unité de compte de la BID est le Dinar islamique (DI) qui équivaut à un Droit de tirage spécial (DTS) du Fonds monétaire international.

### LANGUE

La langue officielle de la BID est l'Arabe, mais l'Anglais et le Français servent également de langues de travail.

**BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT**  
8111 St King Khaled, Al Ymania Nuzlah  
Unité 1 Jeddah 22332-2444 - Royaume d'Arabie Saoudite

 Tél: (+966-12) 6361400 |  Fax: (+966-12) 6366871 |  Email: [idbarchives@isdb.org](mailto:idbarchives@isdb.org) |  Website: [www.isdb.org](http://www.isdb.org)